

*Question présentée par le député :*

*M. Jean Romain*

*Date de dépôt : 21 mai 2020*

## **Question écrite urgente**

**Pourquoi ne pas maintenir DEUX établissements (un sur la rive droite, un sur la rive gauche) qui proposent chacun le grec ET le latin aux élèves ?**

Il est inutile de rappeler ici le rôle central qu'a joué Genève dans l'histoire des humanités classiques, ainsi que son apport essentiel à la culture européenne.

En 2016, suite à une baisse des effectifs lors des inscriptions, une rationalisation fut imposée, limitant l'offre du grec à Calvin et à Voltaire. A la suite d'une pétition de 4400 signatures, à des articles de presse et à des lettres, la conseillère d'Etat a reçu une délégation de collégiens candolliens et elle s'est engagée à ouvrir le grec dans un 3<sup>e</sup> établissement si les effectifs le permettaient. Depuis, les effectifs demeurent suffisants (environ 75 dans le canton) pour ouvrir le grec dans trois établissements (Calvin, Candolle et Voltaire).

Une note interne du 10 mars 2020 informe d'une nouvelle rationalisation des OS dès la rentrée prochaine, présentée comme une mesure d'économie : le latin et le grec sont séparés sur la rive gauche (où le bassin de recrutement est plus favorable aux langues anciennes). Or les statistiques montrent que 50% des élèves étudiant une langue ancienne choisissent également l'autre langue ancienne, dans une perspective de continuité avec le C.O. et de complémentarité. Il est donc important de ne pas réduire cet élan à la seule rive droite mais de le favoriser sur la rive gauche aussi.

Quant à l'argument économique, il est faux : en effet, deux mesures simples n'induiraient aucun poste supplémentaire. Il conviendrait simplement de :

- 1) changer l'OS latin en OS grec au collège de Candolle pour offrir l'étude grec-latin sur la rive gauche ;

2) indiquer très clairement ce changement lors des inscriptions on-line des élèves du cycle d'orientation au collège le mercredi 22 avril 2020.

D'ailleurs, une récente pétition appuie cette demande.

Si le DIP entend vraiment faire des économies, il faudrait qu'il se penche sur la disparité notable au collège de Genève dans les effectifs des différentes options spécifiques : 16 élèves en OS biologie-chimie ; 16 élèves en OS physique-application des maths ; 18 élèves en OS et DF langues vivantes ; 24 en OS économie-droit ; 24 en OS grec.

On le sait, et cela est vérifié par les résultats dans les hautes écoles de notre pays, l'étude conjointe du grec et du latin permet aux collégiens d'acquérir une méthode de travail efficace, de renforcer la pensée logique et abstraite, d'approfondir leurs connaissances linguistiques et d'élargir leurs connaissances culturelles. Ce n'est pas le moment de restreindre cette possibilité.

Ma question est donc la suivante :

***Pourquoi ne pas permettre à deux établissements d'enseigner conjointement le grec et le latin, un sur chacune des rives de notre canton ?***

Je remercie le Conseil d'Etat de la réponse qu'il voudra bien m'apporter.